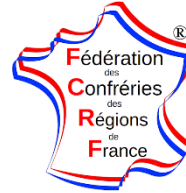


Confrérie de la Lamproie à la Bordelaise Sainte-Terre



Grand Maître/ Joël Duporge
Tel : 06 81 52 03 74
jduporg@wanadoo.fr

Mesdames et Messieurs les Grands Maîtres,
Chères consœurs, chers confrères,

Ce message a pour objectif de vous expliquer les raisons qui nous amènent à changer la date de notre chapitre, qui avait lieu traditionnellement le second week-end de février.

Durant cette période de l'année, les journées sont brèves, il pleut et il fait froid.

Certains d'entre vous peuvent être découragés par l'idée de prendre la route.

Autre élément déterminant cette année : les inondations.

À huit jours près, nous aurions dû annuler le chapitre le jour même. L'eau est montée très rapidement entre 6 h et 8 h, les routes d'accès à la commune ont été coupées et la salle des fêtes réquisitionnée pour accueillir des familles évacuées. Je vous laisse imaginer les conséquences financières non couvertes par les assurances pour la confrérie.

Le plus inquiétant, vous l'entendez comme moi, ce sont des situations qui risquent de se reproduire.

Après avoir épluché l'agenda de l'ambassade et afin de trouver une date qui ne portait pas préjudice à d'autres confréries, nous avons retenu le dernier week-end de juin.

Avec la canicule que nous vivons, il est impossible de prendre le risque de déplacer le problème risque climatique inondations par un risque canicule, nous avons donc trouvé une autre date qui n'a pas d'impact sur les chapitres de notre région : ce sera le **DIMANCHE 13 JUIN 2027.**

Ce changement de date nous permettra peut-être de nous procurer de la lamproie de Loire puisque le Conseil d'État a pris la décision d'interdire définitivement la pêche de celle-ci en Gironde.

Amitiés confraternelles.

Joël Duporge
Grand Maître de la Confrérie